A A Imprimer PDF

L'AMBASSADRICE DU CANADA AUPRÈS DES ENTREPRENEURS GARDOIS À LA DÉLÉGATION CCI GARD D'ALÈS.

Publiée le lundi 23 Juillet 2018 - International

A l'initiative d'Annie Chapelier, députée du Gard, la délégation Alésienne de la CCI Gard a eu l'honneur d'accueillir ce mercredi 18 juillet dans ses locaux Isabelle Hudon, la nouvelle ambassadrice du Canada en France.

Isabelle Hudon porte haut les couleurs de *« l'amitié canado-française »* , comme elle l'affirme avec charisme. Cette dernière est venue présenter et démystifier : l'Accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA) entré en vigueur le 21 septembre 2017, et qui suscite beaucoup d'interrogations.

L'Accord économique et commercial global (AEGC) entre l'Union européenne et le Canada (***CETA****) est dit de "nouvelle génération". Il réduit drastiquement les* ***barrières tarifaires et non-tarifaires****, mais traite également de nombreux aspects liés à* ***l'exportation de biens et de services*** *et à la mise en place d'un* ***cadre d'investissement*** *stable et favorable aux entreprises européennes et canadiennes. En pratique, il doit réduire la quasi-totalité – près de 99% - des barrières d'importations, permettre aux entreprises canadiennes et européennes de participer aux marchés publics, de services et d'investissements de l'autre partenaire et renforcer la coopération entre le Canada et l'UE en termes de normalisation et de régulation.*

Cet échange dynamique, auquel des dirigeants d'entreprises innovantes ont participé de manière interactive a permis de découvrir des changements positifs liées à l'exportation, une attractivité liée au Canada et un modèle économique vivant avec des engagements et des actions concrètes.

Les synergies ont opéré très rapidement et les dirigeants de start-up présente comme OCNI (Objets Culinaires Non Identifiés) ont déjà compris l'enjeu et misé sur le Canada. L'ambassadrice a souligné le « *potentiel* » canadien pour les entreprises françaises et a insisté sur l'importance, pour les entrepreneurs français, « *de considérer le Canada dans leur plan de croissance car c'est un territoire où il fait bon exporter* . »

Le Gard bénéficie d'une riche viticulture, il faut donc souligner que les vins français peuvent désormais bénéficier d'exonération de Droits de Douanes sur le territoire canadien (A l'instar des caves coopératives de Chusclan qui ont su tirer parti de cet accord et, suite à une prospection accrue et structurée sur le Canada, ont doublé leur volume d'affaires).

(Sur la photo de gauche à droite : Isabelle Hudon ambassadrice du Canada en France, Annie Chapelier députée du Gard, Jean Rampon sous prefet d'Alès, Philippe HURDEBOURCQ Directeur Général de la CCI Gard et Jean-Pierre de Faria président de la délégation CCI Gard d'Alès)